

Questions orales

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Hier en cette Chambre, à une question que je lui adressais, le ministre de la Défense nationale ne semblait visiblement pas au courant de l'exercice Eagle River qui n'est rien d'autre qu'une somptueuse partie de pêche aux frais des contribuables canadiens.

Le ministre de la Défense nationale a-t-il procédé à des vérifications et peut-il nous donner l'assurance que l'exercice Eagle River ou toute autre activité similaire n'aurait pas eu lieu en 1994?

[Traduction]

L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, une des raisons pour lesquelles j'ai dit hier que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*, c'est que je ne pouvais pas croire que le député puisse poser une question au sujet d'une installation qui a été fermée il y a deux ans, avant que le gouvernement n'arrive au pouvoir.

Autant que je sache, cette installation est fermée. Terre-Neuve s'est montrée désireuse de la reprendre. C'est tout ce que j'ai à dire.

[Français]

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, je pense encore que le ministre n'a pas répondu à ma question. Je lui demandais s'il y avait eu d'autres activités similaires. Je n'ai pas eu de réponse.

Le ministre de la Défense nationale a-t-il émis des directives aux officiers de l'armée, leur interdisant d'organiser des activités similaires à Eagle River et dans l'affirmative, s'engage-t-il à les déposer en cette Chambre?

[Traduction]

L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas au juste à quelles activités le député fait allusion, mais je vais certes considérer sa question comme une instance et la signaler au chef de l'état-major de la défense.

* * *

SPORTS CANADA

M. Hugh Hanrahan (Edmonton—Strathcona, Réf.): Monsieur le Président, Sports Canada reçoit 64 millions de dollars par année pour aider les athlètes canadiens. Malheureusement, une part dérisoire de 8 p. 100 à peine, soit cinq millions de dollars, est effectivement versée aux athlètes. Plus de 42 millions de dollars sont consacrés à l'administration d'une bureaucratie énorme et lourde.

Ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien. Peut-il me dire si Sports Canada est au service des athlètes ou de la bureaucratie?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue a sans doute écouté mes discours, car j'ai répété à maintes reprises qu'il fallait accorder la priorité aux athlètes et je n'ai pas fait que parler. Nous sommes en train de mettre en place, dans le domaine du financement des sports et des comptes à rendre, un cadre qui procurera enfin aux athlètes toutes les récompenses qu'ils méritent.

M. Hugh Hanrahan (Edmonton—Strathcona, Réf.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent des mesures concrètes et non des études. Le ministre a-t-il l'intention d'intervenir pour mettre fin à la mauvaise gestion qui se pratique à Sports Canada?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question. Nous avons pris des mesures et nous sommes en train de mettre une politique en oeuvre. Dorénavant, il n'y aura plus d'études, mais seulement des gestes concrets.

* * *

• (1435)

[Français]

LE SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT SANGUIN

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

Selon les propos mêmes de la ministre, tout est maintenant fait pour assurer la qualité des produits sanguins et la sécurité du système d'approvisionnement sanguin au Canada. Or, on apprendait que le Bureau des produits biologiques n'a toujours pas homologué deux produits appartenant au facteur IX utilisés pour traiter les gens atteints de l'hémophilie de type B.

Comment la ministre peut-elle justifier qu'après plus de deux ans, le Bureau des produits biologiques n'ait toujours pas homologué ces deux produits de pureté et de qualité supérieures aux produits actuels?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons pris les mesures nécessaires, soit les mesures que nous pouvons prendre à ce stade-ci pour assurer la sécurité du système sanguin et nous allons continuer de le faire.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de nouvelles choses que l'on peut apprendre et que l'on peut faire. Si vous détenez des informations qui pourraient nous aider, donnez-les-nous, et nous allons certainement agir.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, parce que le Bureau des produits biologiques n'a toujours pas homologué ces médicaments, la ministre est-elle consciente que certains médecins sont obligés d'utiliser des produits de qualité inférieure pour le traitement de l'hémophilie de type B? Est-elle consciente de cela?

[Traduction]

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il existe un processus d'approbation des médicaments au sein du ministère de la Santé. Ce processus repose sur